

DD222 L2 ASIE Scènes

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	<p>Au moins un intervenant professionnel</p> <p>Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p> <p>Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</p>
Laetitia Dumond Lewi	Berenice Hamidi Kim		
	Claudia Palazzolo		
	Julie Sermon		
	Celine Candiard		
Suppléant président.e			
Pauline Donizeau			



DD221 L2 ASIE Images

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Martin Fournier	Martin Barnier		
	Roger Yves Roche		
	Philippe Roger		
Suppléant président.e			
Nedjma Moussaoui			



DD325 L3 ASIE Scènes

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

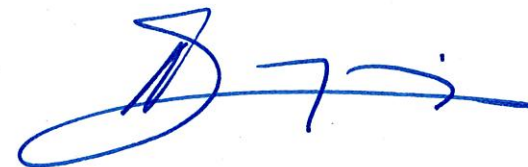
Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Laetitia Dumont-Lewi	Céline Candiard		
	Bérénice Hamidi-Kim		
	Claudia Palazzolo		
	Julie Sermon		
Suppléant président.e			
Pauline Donizeau			

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par <u>des professionnels extérieurs à</u> <u>l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Dario MARCHIORI	Martin BARNIER		
	Sébastien DAVID		
	Martin FOURNIER		
	Jacques GERSTENKORN		
	Nedjma MOUSSAOUI		
	Roger-Yves ROCHE		
	Julie NOIROT		
	Philippe ROGER		
Suppléant président.e			
Benjamin LABE			



DD421 M1 ASIE acc la création

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : <u>si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement</u> Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Claudia Palazzolo	Céline Candiard		
	Bérénice Hamidi-Kim		
	Laetitia Dumont Lewi		
	Pauline Donizeau		
Suppléant président.e			
Julie Sermon			



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Nedjma MOUSSAOUI	Luc VANCHERI		
	Benjamin LABE		
	Martin FOURNIER		
	Jacques GERSTENKORN		
	Dario MARCHIORI		
	Roger-Yves ROCHE		
	Julie NOIROT		
	Philippe ROGER		
Suppléant président.e			
Martin BARNIER			



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Martin BARNIER	Rémi FONTANEL		Olivier ATTEBI
	Martin FOURNIER		Gregory TUDULA
	Jacques GERSTENKORN		
	Nedjma MOUSSAOUI		
	Roger-Yves ROCHE		
	Philippe ROGER		
Suppléant président.e			
Dario MARCHIORI			




DD521 M2 ASIE acc la création

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Claudia Palazzolo	Céline Candiard		
	Bérénice Hamidi-Kim		
	Laetitia Dumont Lewi		
	Pauline Donizeau		
Suppléant président.e			
Julie Sermon			



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Dario MARCHIORI	Sébastien DAVID		Olivier ATTEBI
	Martin FOURNIER		Gregory TUDULA
	Jacques GERSTENKORN		
	Nedjma MOUSSAOUI		
	Roger-Yves ROCHE		
	Philippe ROGER		
	Julie NOIROT		
Suppléant président.e			
Martin BARNIER			



COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Martin BARNIER	Rémi FONTANEL		Olivier ATTEBI
	Martin FOURNIER		Gregory TUDULA
	Jacques GERSTENKORN		
	Nedjma MOUSSAOUI		
	Roger-Yves ROCHE		
	Philippe ROGER		
Suppléant président.e			
Dario MARCHIORI			



DT321 LP Montage

COMMISSION PEDAGOGIQUE – 2021-2022

Arrêté n° 2021-13

Président.e	Obligatoire : Au moins 2 Enseignant.es chercheur.es de la formation concernée (indiquer le statut)	Facultatif : enseignants, chercheurs, PRAG...de la formation concernée	Au moins un intervenant professionnel Obligatoire : si la formation compte au moins 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement Facultatif : si la formation compte moins de 30% d'enseignements dispensés par des professionnels extérieurs à l'établissement
Rémi Fontanel (MCF)	Jacques Gerstenkorn (PR)		Sylvie Perrin - Duc-Maugé (PAST)
	Martin Barnier (PR)		
Suppléant président.e			
Dario Marchiori			

